

Voies de signalement

Tout le monde (y compris les employés, les partenaires commerciaux ou les personnes et organisations externes) peut signaler des violations présumées ou réelles des lois ou des réglementations internes.

En tant **qu'employé de Pfeiffer ou autre partie prenante**, vous pouvez signaler vos préoccupations par les canaux suivants :

Employés de Pfeiffer	Autres parties prenantes
 Préférable Prenez contact avec votre responsable ou le service des ressources humaines. Une communication ouverte et transparente est essentielle pour une conformité efficace.	
 En alternative Contactez le responsable de la conformité local ou mondial.	
 Entièrement anonyme Utilisez notre système de lancement d'alerte en ligne, certifié pour la protection des données. Vous pouvez configurer une boîte aux lettres sécurisée pour recevoir les mises à jour tout en maintenant votre identité protégée.	 Système de lancement d'alerte en ligne Notre système de lancement d'alerte en ligne est disponible pour toutes les parties prenantes.

Veuillez [cliquer ici](#) pour signaler un incident via le système d'alerte en ligne.

Important : Tous les signalements sont traités de manière confidentielle. Les lanceurs d'alerte agissant de bonne foi sont protégés contre les représailles. Toutefois, les fausses déclarations intentionnelles peuvent avoir des conséquences. Veuillez utiliser le système de manière responsable.